



# Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption

Distr. générale  
24 octobre 2023  
Français  
Original : anglais

## Dixième session

Atlanta (États-Unis d'Amérique), 11-15 décembre 2023

Point 2 de l'ordre du jour provisoire\*

**Examen de l'application de la Convention  
des Nations Unies contre la corruption**

## **Ressources et dépenses de fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption**

### **Note du Secrétariat**

#### **I. Introduction**

1. La présente note contient des informations budgétaires à jour sur les dépenses engagées au 31 août 2023 pour les premier et deuxième cycles du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption, les ressources reçues, qu'elles proviennent du budget ordinaire ou de contributions volontaires, les dépenses prévues et le montant actuel du déficit des ressources nécessaires au fonctionnement du Mécanisme.

2. La présente note actualise celle précédemment établie par le Secrétariat sur les ressources et dépenses de fonctionnement du Mécanisme ([CAC/COSP/IRG/2023/4](#)), qui avait été soumise au Groupe d'examen de l'application à sa quatorzième session, tenue du 12 au 16 juin 2023.

#### **II. Ressources du budget ordinaire allouées au Mécanisme d'examen de l'application et dépenses imputées à ces ressources**

3. Le tableau 1 présente les dépenses qui ont été financées au moyen du budget ordinaire au cours de la période 2010-2021, ainsi que les ressources et dépenses prévues au budget ordinaire au cours des exercices 2022 et 2023.

\* [CAC/COSP/2023/1](#).



Tableau 1

**État provisoire des dépenses de fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application imputées au budget ordinaire de 2010 à 2023, au 31 août 2023**

(En dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2010-2021 <sup>a</sup>		2022		2023
	Dépenses	Crédits ouverts	Dépenses <sup>b</sup>	Crédits ouverts	Dépenses
<b>Postes et frais généraux de fonctionnement connexes</b>					
Postes [1 D-1, 1 P-5, 3 P-4, 3 P-3, 3 P-2 et 1 agent des services généraux (autres classes)]	15 358 400	1 790 000	1 616 300	1 896 200	1 145 400
Maintenance informatique	200 300	21 600	21 900	21 600	13 900
Communications	192 700	20 400	20 400	20 400	12 600
<b>Total partiel</b>	<b>15 751 400</b>	<b>1 832 000</b>	<b>1 658 600</b>	<b>1 938 200</b>	<b>1 171 900</b>
<b>Groupe d'examen de l'application</b>					
Interprétation <sup>c</sup>	2 019 800	202 400	199 800	200 800	75 800
Traduction de la documentation <sup>d</sup>	8 858 800	530 000	445 000	530 000	459 300
<b>Total partiel</b>	<b>10 878 600</b>	<b>732 400</b>	<b>644 800</b>	<b>730 800</b>	<b>535 100</b>
<b>Total</b>	<b>26 630 000</b>	<b>2 564 400</b>	<b>2 303 400</b>	<b>2 669 000</b>	<b>1 707 000</b>

<sup>a</sup> On trouvera le détail des ressources du budget ordinaire et des dépenses qui y ont été imputées entre 2010 et 2021 dans les précédentes notes du Secrétariat sur les ressources et dépenses de fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption ([CAC/COSP/IRG/2020/4](#), [CAC/COSP/IRG/2021/5](#) et [CAC/COSP/IRG/2022/5](#)).

<sup>b</sup> Le montant des dépenses pour 2022 a été légèrement ajusté après la clôture de l'exercice 2022.

<sup>c</sup> En ce qui concerne les exercices 2022 et 2023, des services d'interprétation ont été fournis pour un total de 7,5 et 2,5 jours, respectivement, pour les séances tenues dans le cadre des sessions du Groupe d'examen de l'application.

<sup>d</sup> En ce qui concerne les exercices 2022 et 2023, il a été traduit un total de 252 et 260 pages, respectivement, dans toutes les langues officielles de l'ONU.

### **III. Prévisions de dépenses extrabudgétaires et montants de ces dépenses pour le premier cycle du Mécanisme d'examen de l'application**

4. Le tableau 2 présente les prévisions de dépenses extrabudgétaires et les montants définitifs de ces dépenses pour la première et la cinquième années, ainsi que les prévisions et les montants provisoires pour les deuxième, troisième et quatrième années, du premier cycle de fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application. La première année du Mécanisme a débuté en juin 2010. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités menées pour l'examen d'un premier groupe (27 pays). La deuxième année du Mécanisme a débuté en juin 2011. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités menées pour l'examen d'un deuxième groupe (41 pays). La troisième année du Mécanisme a débuté en juin 2012. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités menées pour l'examen d'un troisième groupe (35 pays). La quatrième année du Mécanisme a débuté en juin 2013. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités menées pour l'examen d'un quatrième groupe (85 pays). Le quatrième groupe de pays comprend ceux qui faisaient partie du groupe en juin 2013 et ceux qui ont ratifié la Convention ou y ont adhéré depuis lors. Les dépenses relatives aux formations dispensées dans le cadre de ces examens de pays ainsi qu'à toutes autres formations dispensées depuis juin 2014 sont comptabilisées au titre de la quatrième année. La cinquième année a débuté en juin 2014 et s'est terminée en décembre 2017. Les chiffres correspondants n'englobent que les dépenses liées au personnel financé au moyen de ressources extrabudgétaires qui a participé aux examens de pays réalisés au cours des deuxième, troisième et quatrième années du premier cycle, entre juin 2014 et décembre 2017, et les dépenses liées à la participation des pays les moins avancés aux sessions du Groupe d'examen de l'application qui se sont tenues en 2014 et 2015.

Tableau 2  
**Prévisions de dépenses extrabudgétaires et montants de ces dépenses pour le premier cycle du Mécanisme d'examen de l'application, au 31 août 2023**

(En dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>Première année</i>		<i>Deuxième année</i>		<i>Troisième année</i>		<i>Quatrième année</i>		<i>Cinquième année</i>		<i>Toutes années confondues</i>	
	<i>Prévisions</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Prévisions</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Prévisions</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Prévisions</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Prévisions</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Prévisions</i>	<i>Dépenses</i>
Frais de voyage des participants aux visites de pays et aux réunions conjointes	607 500	607 500	758 200	753 000	632 600	634 600	1 233 800	1 219 600	–	–	3 232 100	3 214 700
Traduction de la documentation de travail	303 000	303 000	470 500	435 300	426 100	423 300	933 500	746 000	–	–	2 133 100	1 907 600
Participation des pays les moins avancés aux sessions du Groupe d'examen de l'application	185 900	185 900	287 000	287 000	251 700	251 700	290 500	290 500	522 000	522 000	1 537 100	1 537 100
Formation des experts gouvernementaux	275 200	275 200	454 600	454 600	490 200	490 200	415 000	410 500	–	–	1 635 000	1 630 500
Consultants	99 900	99 900	–	–	–	–	–	–	–	–	99 900	99 900
Postes [1 P-3 et 1 agent des services généraux (autres classes)]	–	–	36 800	36 800	174 900	174 900	267 500	267 500	962 100	962 100	1 441 300	1 441 300
Maintenance informatique et frais de communication	–	–	1 800	1 800	7 100	7 100	7 600	7 600	24 300	24 300	40 800	40 800
<b>Total</b>	<b>1 471 500</b>	<b>1 471 500</b>	<b>2 008 900</b>	<b>1 968 500</b>	<b>1 982 600</b>	<b>1 981 800</b>	<b>3 147 900</b>	<b>2 941 700</b>	<b>1 508 400</b>	<b>1 508 400</b>	<b>10 119 300</b>	<b>9 871 900</b>
	<i>Première année</i>		<i>Deuxième année</i>		<i>Troisième année</i>		<i>Quatrième année</i>				<i>Toutes années confondues</i>	
<b>Nombre de pays examinés</b>	<b>27</b>		<b>41</b>		<b>35</b>		<b>85</b>					<b>188</b>

## IV. Prévisions pour le deuxième cycle du Mécanisme d'examen de l'application

5. Le tableau 3 présente les prévisions de dépenses extrabudgétaires et les montants provisoires de ces dépenses pour les première, deuxième, troisième, quatrième et cinquième années du deuxième cycle. Comme il a été expliqué dans la note du Secrétariat sur les ressources et dépenses de fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption (CAC/COSP/IRG/2018/4), les projections reposent sur l'hypothèse que les mesures d'économie en place continueront d'être appliquées. La première année du deuxième cycle du Mécanisme a débuté en juin 2016. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités qui ont été menées pour l'examen d'un premier groupe (29 pays), ainsi qu'aux activités de formation qui ont été assurées et aux frais de voyage des spécialistes de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) qui ont été chargés d'apporter une assistance ciblée dans les pays examinés avant le 30 juin 2017. La deuxième année du deuxième cycle du Mécanisme a débuté en juin 2017. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités qui ont été menées pour l'examen d'un deuxième groupe (48 pays), ainsi qu'aux activités de formation qui ont été assurées et aux frais de voyage des spécialistes de l'ONUDC qui ont été chargés d'apporter une assistance ciblée dans les pays examinés entre le 1<sup>er</sup> juillet 2017 et le 30 juin 2018. La troisième année du deuxième cycle du Mécanisme a débuté en juin 2018. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités qui ont été menées pour l'examen d'un troisième groupe (36 pays), ainsi qu'aux activités de formation qui ont été assurées entre le 1<sup>er</sup> juillet 2018 et le 30 juin 2019. La quatrième année du deuxième cycle du Mécanisme a débuté en juin 2019. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités qui ont été menées pour l'examen d'un quatrième groupe (37 pays), ainsi qu'aux activités de formation qui ont été assurées et aux frais de voyage des spécialistes de l'ONUDC qui ont été chargés d'apporter une assistance ciblée dans les pays examinés entre le 1<sup>er</sup> juillet 2019 et le 30 juin 2020. La cinquième année du deuxième cycle du Mécanisme a débuté en juin 2020. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités qui ont été menées pour l'examen d'un cinquième groupe (38 pays), ainsi qu'aux activités de formation qui ont été assurées et aux frais de voyage des spécialistes de l'ONUDC qui ont été chargés d'apporter une assistance ciblée dans les pays examinés. Les dépenses relatives à la participation des pays les moins avancés aux sessions du Groupe d'examen de l'application sont signalées pour chaque année.

Tableau 3  
**Prévisions de dépenses extrabudgétaires et montants de ces dépenses pour le deuxième cycle du Mécanisme d'examen de l'application, au 31 août 2023**

(En dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>Première année</i>		<i>Deuxième année</i>		<i>Troisième année</i>		<i>Quatrième année</i>		<i>Cinquième année</i>		<i>Toutes années confondues</i>	
	<i>Prévisions</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Prévisions</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Prévisions</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Prévisions</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Prévisions</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Prévisions</i>	<i>Dépenses</i>
Frais de voyage des participants aux visites de pays et aux réunions conjointes	379 600	307 700	702 800	480 000	555 300	237 200	540 300	215 100	465 300	160 600	2 643 300	1 400 600
Traduction de la documentation de travail	363 700	260 500	601 900	249 800	464 000	78 100	451 400	112 300	388 700	136 000	2 269 700	836 700
Participation des pays les moins avancés aux sessions du Groupe d'examen de l'application	309 500	309 500	243 100	243 100	311 000	236 900	311 000	147 100	311 000	159 100	1 485 600	1 095 700
Formation des experts gouvernementaux	409 800	409 800	350 000	182 500	352 000	49 000	352 000	81 300	352 000	59 500	1 815 800	782 100
Frais de voyage des spécialistes de l'ONUSC chargés d'apporter une assistance ciblée dans les pays examinés	58 300	58 300	58 500	26 900	58 500	26 000	58 500	29 900	58 500	48 400	292 300	189 500
Postes supplémentaires (1 P-4, 2 P-3)	313 300	313 300	207 400	207 400	–	–	–	–	–	–	520 700	520 700
Maintenance informatique et frais de communication	7 900	7 900	5 100	5 100	–	–	–	–	–	–	13 000	13 000
<b>Total</b>	<b>1 842 100</b>	<b>1 667 000</b>	<b>2 168 800</b>	<b>1 394 800</b>	<b>1 740 800</b>	<b>627 200</b>	<b>1 713 200</b>	<b>585 700</b>	<b>1 575 500</b>	<b>563 600</b>	<b>9 040 400</b>	<b>4 838 300</b>
	<i>Première année</i>		<i>Deuxième année</i>		<i>Troisième année</i>		<i>Quatrième année</i>		<i>Cinquième année</i>		<i>Toutes années confondues</i>	
<b>Nombre de pays examinés</b>	<b>29</b>		<b>48</b>		<b>36</b>		<b>37</b>		<b>38</b>			<b>188</b>

## V. Ressources nécessaires au fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application, contributions extrabudgétaires reçues et déficit de financement

6. Comme il ressort des tableaux 4 et 5, des contributions volontaires d'un montant total de 17 567 300 dollars ont été reçues, entre 2010 et 2023, des pays et entités suivants : Allemagne, Arabie saoudite, Australie, Autriche, Brésil, Canada, Chine, Danemark, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Italie, Japon, Kazakhstan, Liechtenstein, Maroc, Mexique, Norvège, Panama, Pays-Bas (Royaume des), Qatar, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Suisse, Türkiye, Commission européenne et Programme des Nations Unies pour le développement. Au 31 août 2023, trois nouvelles contributions d'un montant total de 156 800 dollars avaient été reçues pour 2023. En outre, un montant de 1 032 700 dollars a été réaffecté avec l'accord du donateur pour financer des activités d'assistance technique, étant donné qu'il n'avait pas pu être dépensé à temps pour le fonctionnement du Mécanisme. Par conséquent, au 31 août 2023, les recettes nettes pour l'année 2023 atteignaient un montant négatif (-875 900 dollars). Des contributions en nature ont été reçues des pays suivants : Algérie, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Belize, Bénin, Bhoutan, Botswana, Brésil, Burkina Faso, Cabo Verde, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Eswatini, Fédération de Russie, Fidji, Gabon, Grèce, Grenade, Guyana, Haïti, Îles Salomon, Inde, Iran (République islamique d'), Israël, Italie, Kazakhstan, Kenya, Kiribati, Koweït, Libye, Liechtenstein, Madagascar, Malaisie, Maroc, Mauritanie, Mexique, Monténégro, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Ouzbékistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Portugal, Qatar, République de Corée, République dominicaine, Sainte Lucie, Sénégal, Singapour, Suisse, Tadjikistan, Togo, Türkiye, Vanuatu et Zimbabwe.

Tableau 4

### Contributions extrabudgétaires affectées au Mécanisme d'examen de l'application, par année, au 31 août 2023

(En dollars des États-Unis)

<i>Contributions extrabudgétaires</i>	
2010	1 999 600
2011	2 711 000
2012	2 094 500
2013	2 085 800
2014	2 031 100
2015	392 500
2016	813 700
2017	2 099 300
2018	906 400
2019	2 116 600
2020	479 100
2021	693 600
2022	20 000
2023	(875 900)
<b>Total, toutes années confondues</b>	<b>17 567 300</b>

Tableau 5  
**Provenance des contributions extrabudgétaires affectées au Mécanisme d'examen de l'application, par année, au 31 août 2023**

<i>Année</i>	<i>Contributeurs</i>
2010	Allemagne, Canada, États-Unis, France, Mexique, Norvège, Pays-Bas (Royaume des), Royaume-Uni, Suède, Programme des Nations Unies pour le développement
2011	Australie, Autriche, Brésil, Canada, États-Unis, Fédération de Russie, France, Norvège, Qatar, Suède, Suisse
2012	Australie, États-Unis, France, Mexique, Norvège, Suède
2013	Australie, États-Unis, Fédération de Russie, France, Italie, Maroc, Mexique, Norvège, Qatar, Suède, Suisse
2014	Arabie saoudite, Australie, États-Unis, Fédération de Russie, France, Norvège, Panama, Royaume-Uni, Suède
2015	Australie, États-Unis, France, Maroc, Mexique, Suède, Turquie
2016	États-Unis, Fédération de Russie, France, Japon, Maroc, Mexique, Norvège, Qatar, Suède
2017	Allemagne, Autriche, Canada, Chine, États-Unis, Fédération de Russie, France, Italie, Japon, Liechtenstein, Mexique, Panama, Qatar, Suède
2018	Allemagne, Australie, Fédération de Russie, France, Japon, Mexique, Panama, Suède, Türkiye, Commission européenne
2019	Allemagne, Danemark, États-Unis, Fédération de Russie, France, Japon, Kazakhstan, Mexique, Panama
2020	États-Unis, Fédération de Russie, Japon, Kazakhstan
2021	États-Unis, Fédération de Russie, France, Mexique, Panama
2022	Panama
2023	France, Panama, Fédération de Russie

7. Comme il ressort du tableau 6, les contributions extrabudgétaires volontaires reçues au 31 août 2023 permettent de couvrir les dépenses de fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application engagées pendant le premier cycle et les trois premières années du deuxième cycle. Un déficit de financement de 1 592 400 dollars des dépenses prévues pour les quatrième et cinquième années doit encore être comblé pour couvrir le montant total des dépenses nécessaires prévues au titre du Mécanisme.

Tableau 6  
**Ressources extrabudgétaires nécessaires au fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application, contributions reçues et déficit de financement au 31 août 2023**

(En dollars des États-Unis)

	<i>Montant total des prévisions de dépenses</i>	<i>Dépenses couvertes par les contributions extrabudgétaires</i>	<i>Déficit</i>
<b>Premier cycle</b>	10 119 300	10 119 300	–
<b>Total partiel</b>	<b>10 119 300</b>	<b>10 119 300</b>	–
<b>Deuxième cycle</b>			
<i>Première année</i>	1 842 100	1 842 100	–
<i>Deuxième année</i>	2 168 800	2 168 800	–
<i>Troisième année</i>	1 740 800	1 740 800	–
<i>Quatrième année</i>	1 713 200	1 696 300	16 900
<i>Cinquième année</i>	1 575 500	–	1 575 500
<b>Total partiel</b>	<b>9 040 400</b>	<b>7 448 000</b>	<b>1 592 400</b>
<b>Total, premier et deuxième cycles</b>	<b>19 159 700</b>	<b>17 567 300</b>	<b>1 592 400</b>